

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents ..... 28
- absents..... 05
- votants ..... 31
- procurations..... 03

Acte certifié exécutoire compte tenu

de sa :

télétransmission en Préfecture le :

**- 3 AVR. 2024**

publication en ligne le :

**- 3 AVR. 2024**

DAVIET Roland, Maire.

Le 26 mars 2024 à 18h30, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire de la Mairie siège, sise 143 rue de la République, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, Mme Ségolène GUICHARD, M. Eric JANIN et Mme Brigitte REBOUILLAT, absents et excusés.

Mme Ségolène GUICHARD a donné procuration à M. Roland DAVIET.

M. Eric JANIN a donné procuration à M. Jean-Philippe BOIS.

Mme Brigitte REBOUILLAT a donné procuration à M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD.

Mme Stéphanie VEREL a été désignée secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2024 / 18      Budget Principal - Affectation du résultat 2023 :**

*Monsieur le Maire expose ;*

L'approbation du Compte Administratif 2023 a permis de mettre en évidence les résultats dégagés par chacune des sections du budget. Afin de couvrir le déficit d'investissement constaté, il est nécessaire d'effectuer une mise en réserves équivalente, prélevée sur le résultat de la section de fonctionnement.

Il est rappelé que le montant minimum à affecter en réserves doit permettre de couvrir le déficit éventuel de la section d'investissement, après prise en compte des restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes.

Il est donc proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement dégagé sur 2023 .....</b>	<b>159 854.74 €</b>
<b>Résultat 2022 reporté .....</b>	<b>1 038 042.70 €</b>
<b>Résultat global de fonctionnement .....</b>	<b>1 197 897.44 €</b>
<b>Résultat d'investissement dégagé sur 2023 .....</b>	<b>- 2 497 907.08 €</b>
<b>Résultat 2022 reporté .....</b>	<b>2 529 300.39 €</b>
<b>Résultat global d'investissement .....</b>	<b>31 393.31 €</b>
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2023.....	1 147 730.00 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2023.....	625 827.13 €
<b>Résultat d'investissement après financement des reports.....</b>	<b>553 296.18 €</b>

- ➔ **Affectation en réserve prélevée sur le résultat de fonctionnement 2023** ..... 0.00 €
- ➔ **Report en fonctionnement au budget prévisionnel 2024**..... 1 197 897.44 €
- ➔ **Report en investissement au budget prévisionnel 2024**..... 31 393.31 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

**D'APPROUVER** l'affectation du résultat 2023 présentée ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

Stéphanie VEREL.